

Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée

Band: 13 (1892)

Heft: 10

Artikel: Bulletin mensuel : (3 octobre 1892)

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-134426>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN MENSUEL (*3 octobre 1892*).

Une correspondance particulière de Tunisie, arrivée à Marseille, donne les renseignements suivants reçus de **Tripoli**. Des nouvelles apportées par les caravanes au marché de Tripoli, il résulterait que le **Ouadaï** est en ce moment parcouru par des bandes dissidentes de derviches venues du Darfour sous les ordres de l'émir Rabeb-Zébir. Poursuivies par un des parents du Khalifa, elles l'ont défait et sont descendues vers le Sud où elles ont l'intention de s'établir et d'aider leurs coreligionnaires qui font la chasse aux esclaves et qui sont pourchassés par les Européens. On dit que la révolte de Rabeb-Zébir est due à ce que le Khalifa n'a pas voulu recevoir les envoyés du sultan des Lacs, qui venaient demander des secours et des munitions. Cette nouvelle est de nature à inspirer des craintes pour les expéditions de la France au Soudan, qui se dirigent actuellement vers le Ouadaï et les pays environnants; ce sont celles de MM. Monteil, Maistre et Mizon. Ces nouvelles datent d'au moins deux mois. Les caravanes mettent ce temps pour venir de Kouka à Tripoli.

M. Maspéro a communiqué à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, les premiers résultats des travaux entrepris par le nouveau directeur des fouilles en Égypte, M. de Morgan, sur le site de **Memphis**, duquel sont déjà sorties les listes géographiques les plus anciennes, et récemment encore les statues des rois de l'Ancien Empire, Khéphrén, Mycerinus, Menkaouor, qui font l'ornement du musée de Gizeh. M. de Morgan y mit les ouvriers en juin dernier. Il choisit pour point d'attaque la langue de terre assez étroite qui s'étend à l'est de l'ancien lac sacré. Un petit village en occupe l'extrémité Nord, où les palmiers, moins serrés qu'ailleurs, laissent un champ plus vaste aux excavations. Un grand trou, à moitié encombré d'éclats de pierre, marque la place où s'élevait un temple de l'Ancien Empire. Un peu plus au Sud, Mariette avait dégagé un mur bâti ou décoré par Ramsès II; M. de Morgan reprit les fouilles au point où Mariette les avait laissées, et l'événement montra bientôt qu'il avait eu raison de le faire. Dès les premiers coups de pioche, une rangée de colonnes apparut dont les bases sont encore en place et, derrière ce

¹ Les matières comprises dans nos *Bulletins mensuels* et dans les *Nouvelles complémentaires* y sont classées suivant un ordre géographique constant, partant de l'Algérie, puis allant à l'Est, longeant ensuite la côte orientale du continent et revenant par la côte occidentale. — Voir la carte à la quatrième page de la couverture.

portique, une cour assez vaste où des débris de toute sorte étaient entassés. C'est l'inévitable Ramsès II qui avait bâti cette portion de l'édifice, et, comme toujours, il s'était servi de matériaux empruntés aux ruines d'édifices antérieurs : on retrouve dans l'épaisseur des murs des fragments d'inscriptions au nom d'Aménophis III, de Moutmosis III et d'autres souverains de la XVIII^e dynastie. L'Égypte est un immense palimpseste que les générations de rois bâtisseurs ont gratté, surchargé, rapiécé sans relâche pendant des milliers d'années. Les édifices des Ptolémées ont été construits avec ce qui restait des temples de la XIII^e dynastie : ceux-ci contenaient déjà des pierres sculptées sous la XII^e qui, elles-mêmes, avaient déjà été employées par les maçons de la IV^e et de la V^e. Une au moins des pyramides de Saqqarah renferme des bas-reliefs provenant d'un tombeau plus ancien : si jamais on découvre quelque chapelle de la I^e dynastie, on y signalera presque à coup sûr les morceaux de quelque construction plus vieille encore. Des statues entières ou brisées gisaient pêle-mêle au milieu de la cour. L'inventaire complet en serait assez long à dresser, mais il faut signaler les plus importantes. C'est d'abord une grande barque en granit, relevée légèrement à l'avant et à l'arrière, et sur laquelle était placé un groupe de statues aujourd'hui perdu. Les Égyptiens, qui passaient presque une moitié de l'année sous l'eau, étaient un peuple de canotiers et de matelots. Leurs dieux ne se mouvaient qu'en barque, le soleil circulait en barque autour du monde, et le tabernacle de chaque divinité était posé sur une barque en bois que les prêtres portaient processionnellement du sanctuaire au lac sacré pour l'y lancer les jours de fête. Les barques en granit, qu'on trouve partout dans les ruines, étaient l'image immobile de ces barques transportables : elles représentaient la barque du dieu adoré dans le temple, et le roi consécrateur, tantôt identifié à ce dieu et siégeant à sa place, revêtu de ses attributs, tantôt reçu à côté de lui, afin de partager l'hommage des fidèles. Un peu plus loin, deux énormes statues du dieu de Memphis sont couchées l'une à côté de l'autre. Elles nous montrent Phtah, momifié, enveloppé d'un linceul collant au corps, mais les mains dégagées et la figure découverte. Les traits ont la régularité qui convient à un dieu appelé couramment Phtah Belle-Face. Le travail est très fin ; Ramsès II a gravé son nom sur le piédestal. Ce sont de véritables statues divines, les premières qu'on possède de cette taille ; elles seront dans quelques jours au musée de Gizeh.

Au Congrès des Orientalistes réuni à Londres au commencement de septembre a été lue une communication rédigée par le major Wingate,

sur l'origine et le déclin du **Mahdisme au Soudan**. Le *Morning Post* en a donné le résumé suivant : M. Wingate conteste à cette révolte un caractère vraiment religieux ; d'après lui, le Mahdisme a substitué à l'autorité du gouvernement reconnu un système de tyrannie et d'oppression les plus basses, dans lequel la nouvelle religion a toujours joué un rôle secondaire qui s'affaiblissait de jour en jour devant le gouvernement d'un pouvoir barbare opposé à toute loi reconnue. Avant la mort du Mahdi, un grand nombre de ses adhérents étaient fatigués du mouvement perpétuel que leur imposait sa propagande. Ils avaient dû abandonner leur vie sociale et domestique régulière, les cultures avaient été négligées, beaucoup d'entre eux commençaient à soupirer après le retour à leur ancien mode de vivre. Mais foncièrement ignorants de l'histoire et de la géographie du monde, la prise du Caire, de Constantinople, de La Mecque, de Paris et de Londres, ne présentait au Mahdi pas plus de difficultés que celles que lui avait offertes la conquête d'El-Obeïd et de Khartoum. Le Père Ohrwalder, un des Européens prisonniers à Khartoum, estimait que plus des trois quarts de la population du Soudan avait été détruite par la guerre, les maladies et la famine. Au milieu de ces désastres, la tribu du Khalifa, les Baggara, ne souffrait nullement des céréales leur étaient remises, au prix de 30 fr. l'ardeb, même quand la disette était à son comble. Quelque temps auparavant, une quantité de ses membres avaient, sur l'ordre du Khalifa, émigré à Omdurman, où on leur avait donné les meilleures terres, enlevées par force aux propriétaires légitimes. Abdullah détruisit graduellement l'ancien système des tribus et le gouvernement qui s'y rapportait ; presque tous les scheiks qui survivaient reçurent l'ordre de venir vivre avec leurs familles dans la capitale, et des Baggaras furent envoyés prendre leur place. De la sorte, un noyau d'hommes de la tribu du Khalifa se trouva établi dans les différentes provinces ; leur nombre à Omdurman donna alors à Abdullah une importance si prépondérante, que ses rivaux n'eurent aucun espoir de réussir au cas où ils se fussent opposé à son autorité. Au contraire ils tombèrent sous le joug d'opresseurs des plus cruels et tyranniques, qui les taxaient et les pillaien d'une manière inouïe, en sorte qu'on les vit, chose étrange, tourner avec regret leurs regards vers l'ancien gouvernement égyptien, quelque vénal et corrompu qu'il fût. Ce serait une erreur absolue de croire que les Soudanais qui, sous la conduite du Mahdi, ont si énergiquement lutté pour s'affranchir, jouissent aujourd'hui sans entraves des douceurs de leurs victoires. Les appels lamentables des tribus du Soudan autrefois puissantes à se libérer

de leur présent esclavage, sont une preuve indubitable de leur misère et de leur dégradation actuelle.

Les *Mittheilungen* de la Nachtigal Gesellschaft ont publié de nouveaux détails sur l'expédition du Dr Baumann dont nous avons dit, dans notre dernier numéro, l'arrivée au **Victoria-Nyanza** après la découverte du lac Eiassi. Sur l'invitation du lieutenant Langheld, il se rendit à la station de Mouanza, au sud du lac, pour faire dans le golfe de Speke des sondages, afin d'en reconnaître la profondeur au point de vue de la navigabilité pour des vapeurs d'un certain tirant d'eau. Jusqu'à deux ou trois kilomètres du rivage, la sonde a donné de 1^m,75 à 2^m de profondeur, mais au delà, il a trouvé 4^m à 6^m, et dans le golfe de Boukoumbi, de 7^m à 10^m. Ce qui ne facilitera pas la navigation pour les steamers, c'est la rareté du combustible. Le Dr Baumann annonce que l'autorité de l'empire allemand est reconnue dans la région de Boukoumbi. Les chefs paient tribut et fournissent les travailleurs, les porteurs et les canots qu'on leur demande. L'explorateur comptait revenir vers l'Est, à Katoto, le 26 avril, et entreprendre ensuite une reconnaissance dans le pays voisin de la rive orientale du lac Victoria.

Le *Morning Post* a publié quelques pages d'une brochure que l'Administration de l'Imperial British East African Company a communiquée aux journaux anglais, renfermant un rapport du capitaine Lugard sur son activité dans l'Ou-Ganda et les pays compris entre les lacs Victoria et Albert. Nous aurons à revenir sur ce rapport à l'occasion des affaires de l'Ou-Ganda proprement dit. Nous ne donnerons ici que ce que le *Morning Post* nous apprend d'une découverte faite par le capitaine Lugard au lac **Albert Edouard**, d'un grand dépôt de sel, à l'Est du 30°, c'est-à-dire dans la zone réservée à l'influence britannique. Le sel ayant dans cette région plus de valeur qu'une mine d'or, le capitaine Lugard a fait construire pour protéger ce dépôt, un fort, qu'il a nommé Fort Georges, sur une presqu'île du lac, et a donné au commandant l'ordre de ne permettre à personne d'y prendre du sel sans un paiement un peu fort en ivoire, en vivres ou en produits du pays. Jusqu'alors les troupes de Kabréga, roi de l'Ou-Nyoro, avaient tenu les indigènes des pays voisins à distance du lac; Kabréga s'en était emparé pour son usage particulier, et les natifs devaient extraire du sol le sel dont ils avaient besoin.

Le capitaine Lugard a écrit, le 6 avril, de Kampala au Dr Stuhmann, qu'**Emin pacha** s'est rendu chez les Manyéma stationnés près de la résidence de Mazamboni à l'Ouest du lac Albert. Il aurait conclu une convention

avec eux et se serait mis en route pour le Congo. Dans un rapport du 25 avril, daté de Boukoba, le Dr Stuhlmann déclare qu'il croit fondée l'assertion du capitaine Lugard. « Les Manyéma, » dit-il, « ont fondé une station sur le mont Pisgah; Émin lui-même m'a indiqué cette route comme le bon chemin. Je ne pense pas qu'il se dirige vers la partie du Congo où se trouve le territoire proprement dit de Manyéma, dont le chef est en très mauvais termes avec les Arabes de Nyangoué. Il est plus probable qu'il se dirigera vers les Stanley-Falls. Toutefois, Said-ben-Salim, le chef des Manyéma du mont Pisgah, a vivement insisté auprès d'Émin et de moi pour que nous lui aidions à ouvrir une route vers Zanzibar. Selon moi, il fera route avec Émin, soit vers l'ouest, au travers de la forêt, soit vers le sud, vers sa station située sur le versant occidental du mont Rounsoro. De là, il viendra soit à Kafourro, soit à Boukoba. S'il est parti le 9 mars, et qu'il ait choisi la seconde voie, il arrivera à Boukoba à la fin de mai ou vers la mi-juin; s'il a choisi la route de l'Ouest, par la forêt, il lui faudra deux mois de plus. » Nous verrons dans notre prochain numéro, d'après des lettres d'Émin à sa sœur, en cours de publication, ce qu'a été son activité du 22 mars au 16 avril 1891.

L'*Indépendance Belge* a reçu de son correspondant de Londres, l'annonce de la prochaine venue de **Tipó-Tipo** en Europe. Nos lecteurs se rappellent que Stanley l'avait nommé vali des Stanley-Falls, et que le célèbre marchand arabe s'était engagé à fournir 600 porteurs à l'expédition dite de secours pour Émin-pacha. A son retour à Zanzibar, Stanley avait dit vouloir le poursuivre devant les tribunaux pour faire obtenir au Comité de la susdite expédition une indemnité en compensation des pertes subies par l'arrière garde du camp de Yambouya envers laquelle Tipó-Tipo n'avait pas tenu ses engagements. Le chef arabe est depuis un certain temps à Zanzibar, où il ne paraît nullement inquiété par des poursuites judiciaires. D'après le correspondant de l'*Indépendance*, il songerait sérieusement à visiter l'Europe et ses merveilles qui excitent depuis longtemps sa curiosité. Il se rendrait d'abord en Angleterre, et de là en Belgique. Lors du passage de Stanley au Congo, il lui a déjà exprimé le désir d'être reçu par le roi des Belges, auprès duquel il voudrait s'expliquer sur certaines questions.

Une entente complète s'est établie entre le gouvernement portugais, la Compagnie du Mozambique et la South African Company au sujet du **chemin de fer de la Poungoué** dont la construction sera entreprise en octobre et poussée activement. La ligne part de Beira sur la côte sud-est de l'Afrique, traversera les possessions portugaises et s'ar-

rêtera à la limite de la sphère d'influence anglaise. Elle assurera un débouché aux mines d'or du Ma-Shonaland et économisera aux transports environ 1600 kilomètres de route sur la ligne du Ma-Shonaland au Cap.

La **commission de délimitation anglo-portugaise** a presque terminé ses travaux. Ayant à définir ce qu'il faut entendre par les termes « bord oriental du plateau de Manica » où le traité du 11 juin 1891 étendait la limite de la sphère d'influence anglaise, elle a constaté que la configuration du terrain ne justifiait pas l'expression de plateau de Manica. Elle a adopté comme limite le 32°, 30' long. E. de Greenwich au sud de la vallée de la Mutare, et au nord de cette vallée le 33°. Par là, la Grande Bretagne restitue au Portugal une petite partie du territoire que les agents de la South African Company lui ont enlevé lors de l'invasion du Manicaland. D'après l'article 2 du traité du 11 juin 1891, le maximum des concessions que la commission pouvait imposer au Portugal, c'était la fixation de sa frontière occidentale en cette région au 33° et le minimum au 32°, 30'. Nos lecteurs se rappellent que par le susdit traité l'Angleterre s'est fait reconnaître liberté absolue du passage entre la sphère d'influence britannique et la baie de la Poungoué pour les marchandises de toute espèce, et a imposé au Portugal l'obligation de construire le chemin de fer susmentionné entre la côte de l'océan Indien et la frontière de la zone d'influence anglaise.

A l'occasion de la mort de M. de Poumayrac dans la région du **Haut-Oubangi**, le *Temps* a reçu de Libreville une lettre qui nous fournit d'utiles informations sur les progrès des établissements européens dans cette partie de l'Afrique centrale. L'intérêt qu'elle présente pour nos abonnés nous engage à en reproduire la plus grande partie.

M. de Poumayrac était un explorateur hardi, courageux, connaissant très bien le pays. En 1890, il avait accompagné M. Gaillard, lorsque cet agent de la colonie, après son exploration de la Sangha, avait été chargé par le commissaire général de remonter l'Oubangi au delà du poste de Bangui et d'asseoir l'autorité française sur la rive droite du fleuve. A ce moment, la mission Crampel venait d'explorer le Kouango et, avant de partir pour la région du Tchad, elle avait installé un poste à Dioukoua-Mossoua. D'autre part, la Compagnie commerciale néerlandaise manifestait son intention de fonder des comptoirs sur la rive française et se montrait disposée à seconder les efforts de la colonie. C'est dans ces conditions que MM. Gaillard et de Poumayrac, accompagnés de M. Blom, remontèrent l'Oubangi. Ils installèrent des stations et des postes sur la rive droite, au delà du poste de Dioukoua-Mossoua, notamment à Masso-

baka, Bambassa, Dounda, Mobaï, Kamboua, Dimasa, Ouanda et, finalement, aux Abiras, village situé au confluent du M'Bomou et de l'Oubangi-Ouellé. Quand M. Gaillard revint en France, il laissa M. de Poumayrac à la station des Abiras afin de compléter la prise de possession des territoires placés dans la sphère d'influence française. Les bâtiments de la station devaient être édifiés avec l'aide de Nikessé, chef des Abiras. Plus tard, le gouverneur de la colonie jugea nécessaire de poursuivre l'exploration de la région au nord de l'Oubangi. A cet effet, M. Liotard, pharmacien des colonies, fut chargé de se rendre à la station des Abiras avec une escorte d'une trentaine de tirailleurs sénégalais. M. Liotard quitta Brazzaville au mois de décembre 1891 ; il était dans l'Oubangi quelques semaines après. M. de Poumayrac fut placé sous ses ordres et M. Liotard, directeur de la mission du Haut-Oubangi, disposa ainsi d'un personnel composé de trois blancs, trente Sénégalais et une quarantaine de miliciens.

On savait que la situation générale de la région était assez difficile et que des conflits étaient à craindre avec les agents indigènes de l'État indépendant du Congo. Mais on n'ignorait pas non plus que M. Liotard était un agent d'un tempérament empreint à la fois d'une réelle fermeté et d'une grande modération et qu'il ferait tout le nécessaire pour éviter un conflit aigu. Aussi, malgré l'attaque dirigée le 28 février dernier par les indigènes de la rive gauche de l'Oubangi contre le poste de Ouanda, on n'était nullement inquiet sur les résultats de la mission Liotard. Toutefois on apprit bientôt que des difficultés avaient surgi entre les employés de la Société anonyme belge du haut Congo et les agents de l'État indépendant. Puis le bruit courut que M. Le Marinel, commandant de l'expédition congolaise du Haut-Oubangi, avait installé une station à Bangasso sur le M'Bomou et que de nombreuses armes avaient été livrées aux indigènes de la vallée du M'Bomou. Les uns affirmaient que c'étaient des armes perfectionnées, d'autres disaient qu'il ne s'agissait que de fusils de traite échangés avec les indigènes contre l'ivoire, le caoutchouc et autres produits du pays. Sur ces entrefaites, le courrier de l'intérieur, du commencement de juillet, annonça simultanément l'attaque du poste de l'embouchure du Kotto (affluent de droite de l'Oubangi en aval du M'Bomou), le 23 avril, la mort du garde-pavillon qui se trouvait à cet endroit et la mort de M. de Poumayrac, tué dans la région du Kotto avec dix Sénégalais de son escorte.

Tout d'abord, et avant que l'on eut pu connaître les circonstances dans lesquelles le second de M. Liotard avait trouvé la mort, l'opinion générale

était que M. de Poumayrac était la victime des agissements de l'État du Congo. La distance qui sépare le bassin du Kotto de Bangasso n'est pas supérieure à une soixantaine de kilomètres. Il semblait logique de penser que ce grave événement était connexe à l'attaque du 28 février et à celle du 23 avril. Il ne paraît pas établi, cependant, que cette manière de voir soit conforme à la réalité des faits. Les fonctionnaires de la colonie sont très réservés sur tous ces incidents. Ils évitent de dire ce qu'ils savent. Mais le correspondant du *Temps* a eu connaissance d'une lettre particulière adressée à un négociant de Libreville par un Européen qui se trouve en ce moment dans l'Oubangi. Il ressort de cette lettre que l'attaque du 23 avril contre le poste de l'embouchure du Kotto est imputable à des soldats de l'État indépendant, descendant l'Oubangi en pirogue le long de la rive française. Comme cela se passe journellement depuis que l'on connaît la rivalité des agents français et des agents congolais, les soldats se sont empressés, en passant devant le poste du Kotto, de tirer plusieurs coups de fusil. Le Sénégalais qui gardait le pavillon français est sorti de sa case et il a été blessé si grièvement qu'il en est mort.

Cette affaire est donc la réédition de celle qui s'est produite le 28 février. Par contre, les incidents qui ont coûté la vie à M. de Poumayrac doivent être attribués à l'imprudence de cet agent. M. Liotard lui avait donné pour mission d'explorer la rivière Kotto dont la partie inférieure avait été reconnue par Van Gèle en 1889 et que l'on disait être une importante voie de pénétration vers le Nord. On savait qu'à une petite distance de son confluent avec l'Oubangi, le Kotto traverse une peuplade assez batailleuse que l'on appelle les Boulous. Les relations des Français avec les chefs Boulous étaient, assez cordiales, puisque ceux-ci apportaient, de temps à autre, des cadeaux : poules, cabris, etc. Comment cette situation s'est-elle modifiée au point d'amener M. de Poumayrac à entrer en lutte avec eux ? On l'ignorait encore à la date où remontent ces nouvelles; toutefois, on savait que M. Liotard, après avoir terminé son enquête sur l'attaque du poste de Kotto, avait quitté la station des Abiras pour avoir sur ce douloureux incident des informations complémentaires.

L'opinion générale est que cette situation ne peut que se prolonger, tant que la question de la frontière franco-congolaise ne sera pas définitivement réglée. A ce sujet, nous apprenons que M. Liotard a fait des expériences pour connaître l'importance relative de l'Ouellé et du M'Bomou. (A partir de leur confluent, ces deux rivières réunies prennent le nom d'Oubangi.) La première de ces rivières, à un mille du confluent, a, on le

sait, déjà 945 mètres de large, soit 350 de plus que le M'Bomou. Mais il restait à résoudre la question du débit ; elle est aujourd'hui tranchée : le M'Bomou a un débit moyen de 676 mètres par seconde, tandis que celui de l'Ouellé s'élève à 752 mètres. Voilà qui résout définitivement le problème hydrographique de l'Oubangi. Le M'Bomou est un affluent et non une branche principale de l'Oubangi-Ouellé.

Le rapport suivant de M. Finé, inspecteur de l'État du Congo, complète les renseignements fournis par le correspondant du *Temps* :

Voici dans quelles circonstances avait été décidée l'expédition qui s'est terminée si malheureusement. Pakourou, chef important d'une tribu sakaras, cousin et vassal de Bangasso, avait pendant longtemps, manifesté l'intention de s'affranchir du joug de son puissant parent ; cependant, tout dernièrement, il avait refait sa soumission complète en venant se prosterner devant Bangasso, qui avait réuni chez lui, à l'occasion de sa fête, tous ses vassaux. A la station française d'Abira, on ignorait sans doute cette dernière particularité. Il y fut décidé une expédition pacifique qui serait dirigée sous le commandement de M. de Poumayrac vers le chef Pakourou pour chercher à le rallier aux intérêts français. Accompagné de six soldats sénégalais armés de fusils Chassepot, de trente Sakaras, fournis en grande partie par le chef Ganda, de douze Yakomas et de deux Bongos, M. de Poumayrac s'était mis en route vers la fin d'avril. Il ne fut pas inquiété pendant sa marche vers Pakourou ; il pouvait aller sans crainte, il traversait le pays des tribus sakaras, depuis longtemps en relation avec nos agents et soumis à l'État indépendant du Congo. Pakourou reçut très bien le chef de l'expédition ; il fit avec lui des échanges d'ivoire pour des perles et des étoffes. Le retour de M. de Poumayrac jusque chez le chef Ganda ne fut marqué par aucun incident de nature à être signalé. Le 17 mai, il quittait Ganda en pirogues avec tout son personnel, avec l'intention de descendre le Kotto pour gagner l'Oubangi et le poste d'Abira. Par quelle suite de circonstances en est-il arrivé à livrer combat à la féroce tribu des Boulous ? Comment s'est-il imprudemment laissé entraîner loin de la rive ? On en est réduit aux conjectures, les deux Yakomas qui ont échappé fournissant peu de renseignements. Ce qui est certain, c'est que les Boulous sont depuis longtemps en guerre avec les Sakaras. Les Boulous occupaient jadis la rive gauche du Kotto ; Bali, le père de Bangasso, avait vainement essayé de les soumettre et de leur faire payer tribut. Il résolut de les chasser de la rive gauche du Kotto, et c'est dans la guerre qu'il leur livra dans ce but qu'il fut touché au pied par une flèche empoisonnée. Il mourut de

cette blessure. De là cette haine mortelle entre les deux peuples, haine qui se traduit par des attaques fréquentes dans lesquelles généralement les Sakaras, mieux armés, ont le dessus. En voyant descendre la rivière par un blanc accompagné de plusieurs de leurs ennemis jurés, les Boulous seront-ils venus sur la rive les défier ? M. de Poumayrac résolut de les punir et il aborda. Les Boulous, suivant en cela leur tactique habituelle, battirent d'abord en retraite pour attirer les attaquants à l'intérieur et les engager à brûler inutilement leurs munitions. Lorsqu'ils virent l'agent français et ses hommes engagés assez loin, ils les entourèrent pour leur empêcher toute retraite (c'est à cet instant que les deux Yakomas prirent la fuite), puis attaquèrent de toutes parts en poussant des cris sauvages. Les Sénégalais, qui avaient imprudemment brûlé toutes leurs cartouches, se défendent à la baïonnette ; M. de Poumayrac tombe blessé d'un coup de lance au flanc droit. Les flèches, les lances, les couteaux à lancer pleuvent en abondance. Les Sénégalais, après avoir essayé de l'emporter, entourent leur chef blessé ; leur courage est inutile, ils tombent écrasés par le nombre. Les Sakaras, les Bongos et les dix Yakomas qui n'ont pu s'échapper sont mis à mort. Les sauvages Boulous se saisissent de M. de Poumayrac blessé, ils le transportent à leur village et là le mettent à mort. Le soir, ils ont annoncé au loin, aux villages amis, leur victoire et les circonstances qui ont suivi. Ils ont été entendus des Sakaras et le fils de Ganda (Wango) est venu nous confier ce qu'ils avaient ouï. Toutes ces victimes ont été mangées. Plusieurs jours on a entendu les chants d'allégresse de ces anthropophages se livrant à des orgies de chair humaine.

De retour à Paris, le capitaine **Binger** a exposé en quelques mots aux personnes accourues pour lui souhaiter la bienvenue, les résultats de sa nouvelle mission. La délimitation entre les sphères d'influence anglaise et française au Soudan occidental, commencée sous d'heureux auspices, a été brusquement interrompue par suite des prétentions exagérées émises par les délégués anglais, que le capitaine attribue à des instructions nouvelles à eux envoyées par le gouvernement britannique sous l'influence des Chambres de commerce de Liverpool et de Manchester. Néanmoins, il a pu constater l'amitié qu'ont conservée pour la France les populations qu'il a visitées. Il a pu étendre le protectorat français sur deux régions nouvelles, celles du Ganné et du Diamara. Les indigènes ont tracé et rectifié les routes d'accès à la côte, et ne demandent qu'à commercer avec les Français. Il rapporte un grand nombre de levés topographiques, des collections d'histoire naturelle et 2000 photographies.

NOUVELLES COMPLÉMENTAIRES

M. Déporter, ancien chef de bureau arabe en Algérie, actuellement attaché au ministère de la guerre, a été chargé par M. de Freycinet d'une mission spéciale au Soudan français pour rechercher les affinités et les relations qui existent entre les congrégations religieuses musulmanes de l'Algérie et celles du Soudan.

D'après le *Times*, le gouvernement khédivial se propose de répandre parmi les Égyptiens la connaissance du fonctionnement des institutions municipales de l'Europe. Dans quatorze villes du Delta et de la Haute-Égypte seraient créés des Conseils municipaux qui percevraient les revenus de l'octroi et en useraient pour le bénéfice de ces villes. Chaque conseil serait présidé par le gouvernement de la province ; l'inspecteur sanitaire et l'ingénieur du district en feraient partie de droit ; six autres membres seraient élus par les habitants ; trois d'entre eux au moins seraient Égyptiens. Les budgets annuels préparés par chaque conseil seraient soumis au ministre de l'intérieur.

A propos de la crue du Nil, et des dégâts causés par l'ouverture de deux brèches dans la province de Keneh, le gouvernement a affrété des vapeurs qui stationnent sur les deux branches du fleuve afin de faire face à tout danger éventuel ; il a en outre ordonné aux fonctionnaires responsables de surveiller les bords du Nil et de tenir sur pied tous les hommes nécessaires en cas de danger. A ce propos, le *Daily News* fait remarquer que les conditions créées en Égypte du fait du Nil sont telles que la possession du Soudan est une nécessité pour ce pays, car lorsque Khartoum appartenait à l'Égypte, les nouvelles du Haut-Nil arrivaient à temps pour permettre de prendre les précautions nécessitées par la crue.

Le *Times* a publié la dépêche suivante de son correspondant du Caire : En vertu des décisions prises à la conférence internationale de Bruxelles, de 1890, le gouvernement égyptien publie un décret prohibant l'importation et la fabrication des produits distillés et de l'alcool dans la province dépendant du territoire égyptien, au-dessous du 20° de latitude. Exception est faite en faveur de trois villes, pour les alcools consommés par les étrangers. Le décret sera mis en vigueur dans six mois.

Aux termes du traité commercial conclu entre l'Allemagne et l'Égypte, il ne pourra être prélevé de droits dépassant 10 % *ad valorem* sur les produits allemands du sol ou de l'industrie, à l'exception des soies grèges et filées, des vins en fûts et en bouteilles, des spiritueux, du pétrole, des animaux, des céréales et de la farine, sur lesquels les droits peuvent être de 15 % *ad valorem*. Les droits d'exportation prélevés en Égypte ne doivent pas dépasser 10 % *ad valorem*. Le gouvernement égyptien s'engage en outre à ne pas frapper d'impôt de consommation sur les articles importés autres que les boissons, les vivres, les fourrages, les combustibles et les matériaux de construction, mais ceux-ci peuvent être frappés de taxes internes jusqu'au 2 % *ad valorem*.

Le Dr Schweinfurth qui, l'année dernière, avait parcouru la partie septentrionale de la colonie Erythrée, le Habab, a séjourné cette année ici dans le Okoulekousaï

(frontière du Tigré). Les cultures abyssiniennes y prospèrent: grains, pommes de terre, pois, lentilles, haricots. L'eau n'y fait pas défaut; mais si la population s'accroissait, l'établissement de citernes serait indispensable et coûteux. Le sol et ses produits sont la propriété de la commune et sont répartis entre les habitants; dans ces conditions, l'arrivée d'un colon italien ou autre serait vue d'un fort mauvais œil; il faudrait faire violence aux coutumes invétérées pour que son établissement fût possible. Si la situation du Soudan s'améliore, l'Erythrée est destinée à en devenir un des débouchés naturels.

M. William Astor Chandler, riche Américain, a quitté Zanzibar pour explorer la partie nord des territoires de l'Imperial British East African Company et l'Abyssinie. Il est accompagné du lieutenant autrichien Von Höhnel, qui, avec le comte Teleki a découvert les lacs Rodolphe et Stéphanie. La nouvelle expédition se rendra à ces lacs par la Tana et le mont Kénia.

Le gouvernement italien et la Société de géographie de Rome ont chargé les capitaines Ferrandi et Bottego d'explorer le cours de la rivière Juba. Le capitaine Bottego partira de Berbera et M. Ferrandi formera sa caravane à Baraka.

Au retour de son expédition actuelle, le Dr Baumann transportera au Victoria-Nyanza le vapeur le *Carl Peters*, de 80 chevaux, qui est à Saadani depuis le mois de juin. On attend le retour du Dr Baumann à la côte en novembre. Le convoi comptera 2000 porteurs.

Les missionnaires anglais de la station de Moschi au Kilimandjaro, auxquels était fait le reproche d'avoir fourni des armes aux indigènes qui ont attaqué l'expédition Bulow, ont évacué spontanément, dit le *Times*, leur station. Nos lecteurs se rappellent que les autorités coloniales allemandes leur avaient donné l'ordre de partir.

Une nouvelle ligne télégraphique va être établie de Bagamoyo à Tanga en passant par Saadani et Tangani.

Une chambre de commerce a été fondée à Zanzibar pour développer et protéger les intérêts commerciaux, réunir et classer les renseignements se rapportant au commerce en général, communiquer avec les autorités publiques et avec les associations similaires d'autres villes sur tous les sujets d'un intérêt commercial général.

Le major de Wissmann a quitté le Chindé, l'un des bras du Zambèze à son embouchure, le 14 juillet, avec une partie de son expédition chargée de transporter des vapeurs sur le Nyassa et le Tanganyika. Le Dr Bumiller et M. de Eltz doivent le rejoindre avec le reste du convoi; le premier a dû partir dans le courant d'août. L'expédition compte en tout 26 Allemands et 230 indigènes. Elle a à sa disposition 9 navires (1 grand steamer, 4 bateaux en acier, 4 grandes embarcations). Il est probable que le grand vapeur restera sur le lac Nyassa, et que les autres seront transportés au Tanganyika.

La première mission envoyée par la compagnie de la Zambézie portugaise, est partie pour l'Afrique le 25 septembre, sous la direction du colonel Païva. La mission est accompagnée d'un certain nombre d'entrepreneurs qui vont étudier les moyens d'exploiter le charbon et l'or de la province. Étant données les facilités accordées par

le gouvernement, on espère que beaucoup d'émigrants iront exploiter les richesses des territoires de la Compagnie, qui renferment, d'après Livingstone, les plus riches terrains vierges de l'Afrique orientale.

La South African Company a publié des renseignements sur ses gisements aurifères voisins du fort Victoria, par 20° lat. et 35° long. Est de Greenwich. Il y a là deux sortes de roches aurifères, un quartz blanc et un bleu, donnant une moyenne de 40 à 85 grammes d'or par tonne. Les mines d'or ont 110 kilom. de long sur 30 de large. Il y a 16 puits, où l'on a atteint une profondeur maxima de 16m. Les roches ont de 1m à 7m d'épaisseur. On a déjà extrait près de 1000 tonnes de riches minéraux.

L'exposition internationale Sud Africaine s'est ouverte le 6 septembre à Kimberley en présence du gouverneur et du premier ministre de la Colonie du Cap. Elle renferme des spécimens de tous les produits de l'industrie de l'Afrique australe, et beaucoup d'autres de la Grande Bretagne, de divers États du continent européen et de l'Amérique. Une section spéciale est consacrée aux Beaux Arts.

Le commissaire des terres de la couronne, M. James Sivewright, a communiqué au Parlement du Cap que le chemin de fer du Transvaal atteindrait, vers le milieu de septembre, Elandsfontein, sur la ligne de Boksdrorp-Krugersdorp. Cette voie ferrée est en concurrence avec la ligne de Natal, et a, paraît-il, des revenus supérieurs. Tout en repoussant l'idée d'une guerre de tarifs entre les deux colonies, M. Sivewright a déclaré que si, pour attirer le trafic sur sa ligne, Natal abaissait son tarif, il proposerait au Cap d'imiter cet exemple pour soutenir la lutte.

Le Parlement du Cap a invité le gouvernement à entrer en négociations avec le Transvaal en vue d'obtenir des réductions en faveur de la Colonie du Cap dans le tarif douanier adopté par le Volksraad de la République Sud-Africaine; ce tarif a un caractère protectionniste très marqué, et il accorde un traitement de faveur à l'État libre de l'Orange.

Dans la Colonie du Cap, tout individu justifiant d'un revenu de 25 dollars jouit du droit électoral; comme les gages y sont très élevés, non seulement tous les blancs sont électeurs, mais avec eux quantité de noirs. Les indigènes étant trois fois plus nombreux que les blancs, pour prévenir le danger qu'il y aurait pour ceux-ci à ce que tous les noirs devinssent électeurs, le Parlement du Cap a modifié la loi électorale et voté le *Franchise Bill*, par lequel, désormais, pour être inscrit sur les listes électorales du Cap, il faudra en faire la demande par écrit et justifier d'un revenu annuel de 75 dollars. Il va sans dire que la loi nouvelle ne s'applique qu'aux nouveaux électeurs, et que tous ceux qui sont inscrits actuellement conservent leurs droits.

Le *Reichsanzeiger* de Berlin annonce que le territoire situé entre le pays des Héréros et l'Ovamboland, a été placé, par décision impériale, sous le protectorat de l'empire allemand.

D'après le *Mouvement géographique* de Bruxelles du 18 septembre, un courrier arrivé à Boma y a apporté la nouvelle que l'ancien missionnaire Grenfell, chargé par l'État du Congo de régler, conjointement avec le délégué du Portugal, la question de la délimitation du territoire dans le Lounda, a été surpris par une révolte

des indigènes de cette région dans laquelle il serait bloqué. Le poste de Loulouabourg organisera une expédition armée pour se porter à son secours.

Le même journal annonce que l'expédition Vankerckove, qui, depuis deux ans parcourait le bassin de l'Ouellié, est arrivée à Wadelaï, ancienne résidence d'Émin-pacha, sur le Nil. Des cargaisons d'ivoire évaluées à plusieurs millions de francs, provenant des territoires explorés par M. Vankerckove, sont arrivées, par la voie de l'Itimbiri, au poste de l'État à Boumba, d'où elles ont été embarquées sur des steamers pour être apportées à Léopoldville. A la dernière heure, nous arrivons la nouvelle d'une polémique engagée entre le *Times* et les journaux de Bruxelles, au sujet de l'expédition Vankerckove ; nous y reviendrons dans notre prochain numéro.

Le *Mouvement géographique* a annoncé la constitution à Anvers d'une société anglo-belge, la Anglo-Belgian-India-Rubber and Exploring-Company, au capital d'un million, divisé en deux mille actions de 500 francs, dont 120 seulement sont souscrites par cinq fondateurs belges, et 1880 par les fondateurs anglais ; le principal souscripteur anglais est M. North. Elle aurait obtenu de l'État du Congo les autorisations nécessaires pour commencer ses opérations dans la région de l'Oubangi, d'où les décrets Le Marinel ont forcé les commerçants belges à se retirer.

On mande de Lyon à l'*Indépendance belge*, qu'un employé d'une des plus grandes maisons de cette place va partir pour le Congo, où il devra fonder des comptoirs. Un syndicat de commerçants lyonnais soutiennent l'entreprise.

Les nouvelles de l'expédition du Dr Zintgraff, dans l'hinterland du Cameroun ne sont pas bonnes. Un tiers de ses hommes ont déserté, ou ont été tués, ou sont morts de maladie. Ceux qui lui restaient, au nombre de quarante environ, malades ou incapables de marcher et de travailler, ont quitté les stations.

Il vient de se fonder en Angleterre une association qui semble poursuivre un but à la fois politique, scientifique et religieux, dans le Soudan central, avec l'appui de la Royal Niger Company. Il s'agit de l'étude de la langue des Haoussa, cette race puissante qui gouverne les régions du Niger moyen et les rives occidentales du lac Tchad, et dont les caravanes voyagent dans toute l'Afrique septentrionale, de l'Atlantique à la mer Rouge, de la Méditerranée au golfe de Guinée. Les archevêques de Canterbury et de Dublin, les évêques de Wakefield, de Douvre, de Sierra-Leone, lord Aberdare, Max Müller etc., sont les promoteurs de l'œuvre nouvelle.

L'expédition Mizon est arrivée à Kotonou au commencement de septembre. Elle se proposait de remonter sans délai le Niger et le Bénoué jusqu'à Yola. Pour écarter toute cause de conflit soit avec les indigènes, soit avec les agents de la Royal Niger Company, les deux navires de la mission sont approvisionnés de charbon de manière à pouvoir remonter le fleuve et son affluent sans toucher à terre.

CHRONIQUE DE L'ESCLAVAGE

Le Rapport de sir Evelyn Baring au marquis de Salisbury sur l'administration de l'**Egypte**, rend un juste hommage au Khédive défunt dont les efforts ont atténué les maux causés par la traite en Égypte; « à l'égard de l'esclavage domestique », dit-il, « il n'y a plus autre chose à faire maintenant que de veiller à l'application des lois et règlements qui existent. Si l'on fait preuve d'une vigilance suffisante, la décadence graduelle de l'esclavage est assurée. En disant que le commerce des esclaves était mort en Égypte, je ne parlais bien entendu que de la vallée du Nil et non du trafic qui se fait entre les rives occidentale et orientale de la mer Rouge. Aussi longtemps que le contrôle du gouvernement égyptien, sur une longueur de littoral aussi considérable, ne sera guère que nominal, il serait impossible de prendre des mesures efficaces pour arrêter la traite, et le gouvernement égyptien ne pouvait vraiment pas être justement tenu pour responsable de la continuation du trafic. Une des raisons qui m'engagent à appuyer la proposition d'une expédition égyptienne à Tokar, au printemps dernier, fut que j'étais convaincu que si Tokar était réoccupé, un coup sérieux serait infligé au commerce des esclaves. Les espérances entretenues par moi et par d'autres à ce sujet se sont réalisées. Avec la reprise de Tokar, la situation a été modifiée. Les derviches ont été forcés de se retirer de la région côtière. Le contrôle du gouvernement égyptien sur le littoral n'est plus nominal, mais réel. Les marchands ne peuvent maintenant embarquer des esclaves nulle part, en territoire égyptien au sud de Souakim. Néanmoins, l'expérience a démontré que, quoique la réoccupation de Tokar ait infligé un grand coup à la traite, elle n'a pas été suffisante, en elle-même, pour l'arrêter complètement. Les caravanes d'esclaves, interceptées dans une direction, prirent une route plus détournée et touchèrent la côte un peu au nord de Souakim, d'où les esclaves étaient expédiés à Yambo et se rendaient par terre à la Mecque. Le fait que la région entre la mer Rouge et le Nil n'était placée sous aucun contrôle efficace facilitait grandement ces opérations. Mais maintenant que les derviches ont été chassés, il ne faudra pas un grand effort pour restaurer un contrôle réel, en ce qui concerne en tout cas la région qui se trouve au nord de la route de Souakim à Berber. Le colonel Schaefer, chef du service de la répression de la traite, a, dans le courant de l'été dernier, appelé l'attention sur ce sujet. Il a proposé que le petit corps à dromadaires, actuellement sous ses ordres, soit augmenté de cent hommes et d'un officier anglais. Ces hommes seront stationnés aux différents